

Travailler en mode collaboratif

Objectifs de formation

Travailler en mode collaboratif

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les principes du travail collaboratif
- Adopter une posture favorisant la coopération
- Améliorer la communication en équipe
- Utiliser des outils collaboratifs efficaces
- Gérer les désaccords de manière constructive

Durée : 1 jour - 07 heures

Mise à jour le : 12 juin 2026

Présentiel : Présentiel ou Classe virtuelle

Tarifs :

595 €

Dates :

Le 27 Octobre 2026

Le 10 Décembre 2026

Le 24 Février 2027

Le 13 Avril 2027

Le 07 Juin 2027

Prérequis

Aucun

Public

Managers, équipes opérationnelles, fonctions transverses

Programme

Les bases du travail collaboratif

- Coopération vs collaboration
- Enjeux et bénéfices
- Freins au travail en équipe

Posture et communication

- Écoute active et feedback
- Responsabilité collective
- Communication claire et efficace

Organiser la collaboration

- Règles du jeu et rôles
- Objectifs communs
- Fonctionnement d’équipe

Outils et pratiques collaboratives

- Réunions efficaces
- Techniques de co-construction
- Partage d’informations

Gérer les tensions

- Identifier les sources de désaccord
- Techniques de régulation
- Transformer les conflits en opportunités

Modalités pédagogiques

- Alternance d’apports théoriques et pratiques
- Exercices d’applications construits à partir des informations transmises par le commanditaire
- Travail en sous-groupe
- Document de synthèse remis à l’issue de la formation
- Matériel : aucun

Modalités d'évaluation des acquis

- En amont de la formation : recueil des attentes, réunion de cadrage
- Pendant la formation : Test, QCM, cas pratiques, mises en situation
- En aval de la formation : évaluation à chaud, évaluation à froid.

Financement

- OPCO sous conditions
- Entreprise
- Individuel

Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l'entreprise
- Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
- Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), pour tout autre handicap, nous contacter pour mise en place des moyens de compensation. Les services proposés sont accessibles à tous sous couvert :

- que l'information soit transmise suffisamment en amont aux équipes afin de permettre la mise en place des moyens de compensation
- que les moyens de compensation n'appartenant pas au centre puissent effectivement être mis en place (interface de communication…)
- que la formation envisagée soit compatible avec le handicap.

Référent handicap et personnel sensibilisé

Prévention des ruptures de parcours en formation

- Création d'un climat bienveillant et inclusif dès le démarrage pour favoriser l'implication de chacun.
- Identification des niveaux et besoins individuels afin d'adapter le rythme et les explications (tour de table).
- Méthodes pédagogiques variées (démonstrations, cas pratiques, échanges collectifs) pour maintenir l'attention et l'intérêt.
- Questions fréquentes de la part de l'intervenant/e et valorisation des apports des participant·e·s pour renforcer l'engagement.
- Temps de reformulation ou appui individuel si nécessaire afin d'éviter le décrochage.